



Fiche de poste *Chargée d'antenne*

Intitulé du service :
Pôle pénal – Antenne sud-ouest de l'IFJR

Candidatures auprès de recrutement@justicerestaurative.org

Candidatures avant le 6 juillet 2026

Poste à pourvoir à compter du 24 août 2026

• Profil recherché

Idéalement :

Professionnel·le d'expérience, formé·e à la justice restaurative (minimum module 1 et module 2 MR / RDV-RCV) et ayant déjà animé plusieurs mesures de justice restaurative, notamment récemment.

Envisageable :

Professionnel·le disposant d'une solide expérience dans le domaine de l'aide aux victimes et/ou de l'accompagnement des auteurs majeurs et/ou mineurs.

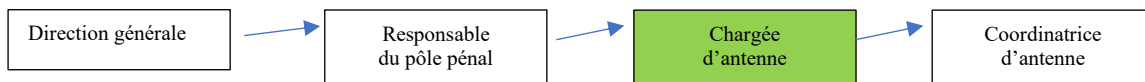
Formé·e à la justice restaurative (module 1 et module 2 MR ou RDV-RCV) et ayant déjà animé une mesure de justice restaurative

Minimum requis pour un profil de coordinatrice d'antenne :

Professionnel·le disposant d'une expérience dans le domaine de l'aide aux victimes et/ou de l'accompagnement des auteurs majeurs et/ou mineurs.

Formé·e à la justice restaurative (module 1 minimum).

• Rattachement hiérarchique



• Liens fonctionnels

Sur ce poste, la chargée d'antenne encadre une équipe à l'échelle de l'antenne sud-ouest de l'IFJR, en fonction des orientations définies par la direction et relayée par la responsable du pôle pénal. Elle se réfère à la responsable du pôle pénal pour l'organisation de l'équipe de l'antenne sud-ouest, l'harmonisation des pratiques des coordinatrices et la stratégie de l'antenne.

En interne : Elle veille au bon fonctionnement de son l'antenne et attribue les missions aux coordinatrices de l'antenne.

En externe : Elle a la charge de la conclusion des partenariats locaux et de la bonne mise en œuvre des partenariats interrégionaux conclus par la responsable du pôle pénal. En cas de difficulté, elle réfère celle-ci qui décide en concertation avec la direction.

• Zone de compétence

La coordinatrice est basée à Pau / Bordeaux ou toute ville, de préférence bien desservie par le train, sur le territoire de l'antenne sud-ouest.

Elle est susceptible d'intervenir sur l'ensemble du territoire de l'antenne (départements 9, 16, 17, 19, 23, 24, 31, 32, 33, 40, 46, 47, 64, 65, 79, 81, 82, 86 et 87).

Elle est en charge des relations avec l'ensemble des partenaires départementaux, sans concurrence des démarches de la responsable de pôle, en particulier dans les relations avec les DISP et DIPJJ.

Outre ces territoires principaux, la coordinatrice est susceptible d'être sollicitée par la responsable de pôle pénal ou la responsable de la formation, sur tout autre département ou mission sur le territoire national.

• **Activités et domaines de compétence**

Missions d'organisation et de gestion

Animation des partenariats

SAVOIRS SPECIFIQUES	<ul style="list-style-type: none"> ○ Partenaires institutionnels publics et privés du champ pénal ○ Mode de fonctionnement des partenaires institutionnels ○ Modes et cadre juridique de la contractualisation avec les partenaires institutionnels ○ Méthodes et techniques de concertation et de négociation
SAVOIR-FAIRE OPERATIONNEL	<p>Organisation et animation de partenariats à l'échelle locale</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Identifier les partenaires locaux pertinent au service de la stratégie interrégionale ou nationale définie par la direction et relayée par la responsable des antennes ⇒ Recueillir les attentes et besoins des partenaires locaux ⇒ Représenter l'IFJR auprès des comités de pilotage et des groupes projets et conduire la concertation entre les partenaires ⇒ Négocier les accords partenariaux financiers locaux supérieurs à 1500€ et inférieurs à 10000€ ⇒ Négocier les accords partenariaux financiers locaux inférieurs à 1500€ ⇒ Négocier, formaliser et suivre les conventions de partenariat locales (non-financières) ⇒ Rendre compte aux partenaires financeurs locaux des actions de l'antenne

Encadrement de l'équipe de l'antenne

SAVOIRS SPECIFIQUES	<ul style="list-style-type: none"> ○ Principes de mise en œuvre du projet de service ○ Principes et modes d'animation du management ○ Outils de gestion et de suivi d'activité ○ Outils de travail collaboratif ○ Principes et techniques de médiation et de résolution des conflits ○ Techniques d'animation de réunions ○ Notion d'organisation et de planification des tâches ○ Notion de conduite de projet ○ Méthodes et outils de la gestion des activités et de l'organisation du travail
SAVOIR-FAIRE OPERATIONNEL	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Organiser et planifier les activités de l'équipe de l'antenne en fonction des contraintes définies par la direction et relayées par la responsable des antennes ⇒ Suivre les priorités définies par la direction et relayées par la responsable des antennes et informer celle-ci de leur mise en œuvre ⇒ Veiller à la conformité de l'antenne à l'effort d'harmonisation des méthodes et contenus des appuis aux programmes conduit par la responsable des antennes ⇒ Relayer les contributions individuelles et collectives à la responsable des antennes ⇒ Animer les réunions de l'équipe de l'antenne ⇒ Favoriser la participation et l'expression de chaque coordinateur·rices au sein de l'équipe ⇒ Accompagner les changements pour l'antenne induits par une nouvelle organisation du service des antennes ou de l'Institut ⇒ Anticiper et réguler les conflits au sein de l'antenne

	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Faire remonter toutes informations utiles (sur les pratiques, le secteur d'activité, les partenaires, l'équipe de l'antenne) à la responsable des antennes ⇒ Valider les dépenses de "voyage et déplacement" des coordinateur·rice de l'antenne, conformément au budget de l'antenne, géré avec la responsable des antennes ⇒ Valider les demandes de congés et récupérations, conformément aux principes de gestion des temps de travail de l'antenne définis avec la responsable des antennes, ⇒ Prévenir les éventuels dysfonctionnements ⇒ Formuler des propositions dans le cadre du projet de service des antennes (organisation, missions, ressources)
--	---

Missions opérationnelles

Appui aux programmes de justice restaurative

SAVOIR-FAIRE OPERATIONNEL	<p>Sensibilisation du public</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Identifier les besoins locaux de sensibilisation et les attentes des partenaires en matière de sensibilisation ⇒ Formuler des propositions d'intervention en sensibilisation aux partenaires ⇒ Identifier si la sensibilisation demandée peut être réalisée par des bénévoles ou doit être réalisée par un·e coordinateur·rice ⇒ Animer une présentation de "découverte de la justice restaurative" ⇒ Animer une action de "ciné-débat" ⇒ Animer une action de "ciné-débat en détention ou en milieu ouvert" auprès de personnes sous main de justice <p>Sensibilisation des professionnels</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Identifier les besoins locaux de sensibilisation et les attentes des partenaires en matière de sensibilisation ⇒ Formuler des propositions d'intervention en sensibilisation aux partenaires ⇒ Animer une présentation de "découverte de la justice restaurative" ⇒ Animer un "atelier de sensibilisation aux enjeux de l'information et de l'orientation du public vers la justice restaurative" <p>Accompagnement de programme de JR</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Réaliser un diagnostic de la situation (identifier les partenaires, leurs besoins et leurs attentes, état d'avancement du programme, contraintes et ressources locales, potentiels et orientations souhaitables) ⇒ Formuler des recommandations aux partenaires ⇒ Aider à la conception d'une convention de partenariat ⇒ Aider à la conception d'un cahier des charges ⇒ Animer un atelier de retour d'expérience entre professionnels ⇒ Animer un atelier sur "l'encadrement des professionnels engagés dans un programme de justice restaurative" ⇒ Identifier les besoins et proposer les services de soutien psychologique et de supervision clinique par les bénévoles psy de l'Institut
------------------------------	---

	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Identifier les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du programme et formuler des recommandations pour y répondre ⇒ Monitorer les actions de justice restaurative réalisées (mesure d'activité) et intégrer les résultats dans le rapport général de l'antenne et de l'Institut ⇒ Faire le lien entre le programme et l'observatoire (afin d'inclure le programme dans les évaluations nationales) <p>Pilotage de programme de JR</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Rédiger un diagnostic de la situation à destination du partenaires financeur (identifier les partenaires, leurs besoins et leurs attentes, état d'avancement du programme, contraintes et ressources locales, potentiels et orientations souhaitables) ⇒ Mettre en place un comité de pilotage ⇒ Animer les réunions du comité de pilotage ⇒ Rédiger la convention de partenariat ⇒ Mettre en place un groupe projet ⇒ Animer les réunions du groupe projet ⇒ Rédiger le cahier des charges ⇒ Structurer (dans le cahier des charges) et organiser les interventions des partenaires ⇒ Animer un atelier de retour d'expérience entre professionnels ⇒ Animer un atelier sur "l'encadrement des professionnels engagés dans un programme de justice restaurative" ⇒ Identifier les besoins et mettre en place les services de soutien psychologique et de supervision clinique par les bénévoles psy de l'Institut ⇒ Identifier les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du programme et organiser la mise en place des mesures adaptées pour y répondre ⇒ Centraliser et faire le dispatche des demandes de justice restaurative (v. catégorie) ⇒ Monitorer les actions de justice restaurative réalisées (mesure d'activité) et les synthétiser dans un rapport d'activité local ⇒ Organiser une évaluation spécifique des actions du programme par l'observatoire ⇒ Organiser l'évaluation externe des actions du programme (université)
--	--

Appui à l'animation de mesures de justice restaurative

SAVOIR-FAIRE OPERATIONNEL	<p>Centralisation et dispatche des demandes de justice restaurative</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Identifier les animateur·rices de mesure de JR sur le territoire donné et leurs capacités d'intervention (type de mesure, durée, quantité) ⇒ Établir un schéma départemental annuel d'animation des mesures ⇒ Recevoir les demandes de mesure de JR directement ou par l'intermédiaire des partenaires orienteurs ⇒ Réaliser un entretien avec le·a demandeur·euse en vue de son affectation à un·e animateur·rice ⇒ Mettre en place et tenir à jour un tableau de charge du schéma départemental ⇒ Affecter et assurer le suivi de la prise en charge de la demande par l'animateur·rice saisie conformément au schéma départementale et tableau de charge
------------------------------	---

	<p>⇒ Mettre en lien l'affectation pour animation de mesure et la supervision technique, voire clinique, des animateur·rices de mesures</p> <p>Animation d'une mesure de justice restaurative en subsidiarité</p> <p>⇒ Recevoir les demandes de mesure de JR directement ou par l'intermédiaire des partenaires orienteurs</p> <p>⇒ Identifier l'incapacité de prise en charge de la demande par les partenaires locaux (éventuellement via le plan de charge du schéma départemental)</p> <p>⇒ Apprécier le niveau de complexité de la situation avec la coordinatrice en charge</p> <p>⇒ Déterminer si la mesure peut-être animée par un bénévole de l'antenne ou doit-être assurée par un·e coordinateur·rice de l'antenne</p> <p>⇒ Animer la mesure de justice restaurative non complexe</p> <p>⇒ Animer la mesure de justice restaurative complexe</p> <p>⇒ Expérimenter l'animation de nouveaux types de mesures de justice restaurative</p> <p>Supervision technique / analyse de pratique d'animateur·rice de mesure de JR</p> <p>⇒ Assurer la supervision technique de l'animation d'une mesure de justice restaurative non complexe par des partenaires locaux</p> <p>⇒ Assurer la supervision technique de l'animation d'une mesure de justice restaurative complexe par des partenaires locaux</p> <p>⇒ Assurer la supervision technique de l'animation d'une mesure de justice restaurative non complexe par un·e bénévole de l'antenne</p> <p>⇒ Assurer la supervision technique de l'animation d'une mesure de justice restaurative complexe par un·e bénévole de l'antenne</p>
--	---

Bénévolat

SAVOIR-FAIRE OPERATIONNEL	<p>Supervision opérationnelle des bénévoles</p> <p>⇒ Identifier si la mission envisagée peut être réalisée par des bénévoles ou doit être réalisée par un·e coordinateur·rice</p> <p>⇒ Attribuer la mission au groupe local de bénévoles et transmettre la fiche mission au référent du groupe</p> <p>⇒ Évaluer la qualité de l'intervention du bénévole auprès des partenaires et tenir à jour le tableau de suivi des bénévoles</p>
SAVOIR ETRE	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Sens de l'organisation ; ◆ Rigueur ; ◆ Travail en équipe ; ◆ Sens de la communication ; ◆ Persévérance

Formation

SAVOIR-FAIRE OPERATIONNEL	<p>Animer une formation</p> <p>⇒ Assurer les formations et rendre compte des actions de formations conduites</p> <p>⇒ Se conformer aux contenus de formation préconisé par l'Institut et participer, en lien avec la responsable des antennes et la responsable de la formation, à l'amélioration continue du contenu de la formation ;</p>
------------------------------	--

	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Respecter les process de conformité au référentiel Qualiopi élaborés par la responsable de la formation et, plus particulièrement, assurer le suivi des apprenants sous la supervision de la responsable de la formation ; ⇒ Organiser avec l'assistant.e de formation ses déplacements, conformément à l'organisation de l'Institut ; ⇒ Veiller à la conformisation de la mise en œuvre des formations par les coordinatrices des antennes assurant une mission de formation aux pratiques et aux référentiels de qualité de l'Institut, en particulier relativement au référentiel Qualiopi ⇒ Formuler des recommandations à la responsable de la formation pour l'amélioration des formation proposées ou pour la création de nouvelles formations au catalogue de l'organisme de formation
--	---

• Savoirs et savoir-être généraux

SAVOIRS GENERAUX	<ul style="list-style-type: none"> ○ Techniques et processus de la justice restaurative ○ Partenaires institutionnels publics et privés du champ pénal ○ Technique d'apprentissage chez l'adulte et les professionnels ○ Animer une réunion ○ Animer un groupe en situation de formation ○ Utilisation de la plateforme Dandréo et maîtrise des outils informatiques essentiel
SAVOIR ETRE GENERAUX	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Sens de la communication ◆ Bienveillance ◆ Sens du consensus ◆ Sens de l'organisation ◆ Capacité d'adaptation ◆ Gestion du stress ◆ Travail en équipe ◆ Capacité à fédérer ◆ Autonomie ◆ Capacité de décision ◆ Réactivité ◆ Prise de recul ◆ Persévérance

• Moyens mis à disposition

Formation continue proposée dans le cadre du plan de développement des compétences
Matériel informatique (ordinateur, téléphone)
Remboursement des frais de déplacement en indemnités kilométriques dans la limite de 200km AR.
Possibilité de télétravail (indemnisé)
Mutuelle obligatoire (prise en charge à 50%)
Temps de travail : 39h semaine
Type de contrat : CDI
Rémunération : jusqu'à 2100 € brut (heures supplémentaires comprises) selon profil

Candidatures auprès de recrutement@justicerestaurative.org

Candidatures avant le 6 juillet 2026

Poste à pourvoir à compter du 24 août 2026